

Les tarifs applicables dans l'établissement (au 01/01/2024)

Les tarifs relatifs à l'hospitalisation

Forfait journalier (mutuelle* ou patients)	⇒	20 €
S.S.R (Prix de journée) (sécurité sociale)	⇒	272,01 €
Supplément Chambre particulière (mutuelle* ou patients)	⇒	50 € (<i>depuis le 1er janvier 2024</i>)

** suivant votre contrat mutuelle*

Les autres tarifs de l'établissement (*à la charge du patient*)

Télévision	⇒	60€ par mois
Internet (Zone WIFI)	⇒	Gratuit
Journaux-Magazines	⇒	A commander à l'accueil
Linge	⇒	4.30 €/Kg (contacter le service)